

Universités suisses: La lutte contre les taxes commence !

REGARD CRITIQUE

Le journal du comité de la CUAÉ

Septembre 2012 n° 41

EDITORIAL

Camarade étudiante¹,

Si l'université est loin de correspondre à un espace où la critique constructive est la bienvenue et où les savoirs sont indépendants, la CUAÉ n'a pas encore perdu espoir et ses membres débordent d'énergie et d'imagination pour défendre les intérêts des étudiantes et porter leurs revendications haut et fort. Pour débuter l'année en douceur, nous avons décidé de laisser la « propagande par le fait » de côté, pour se consacrer à propager nos idées dans notre journal, *Regard critique*.

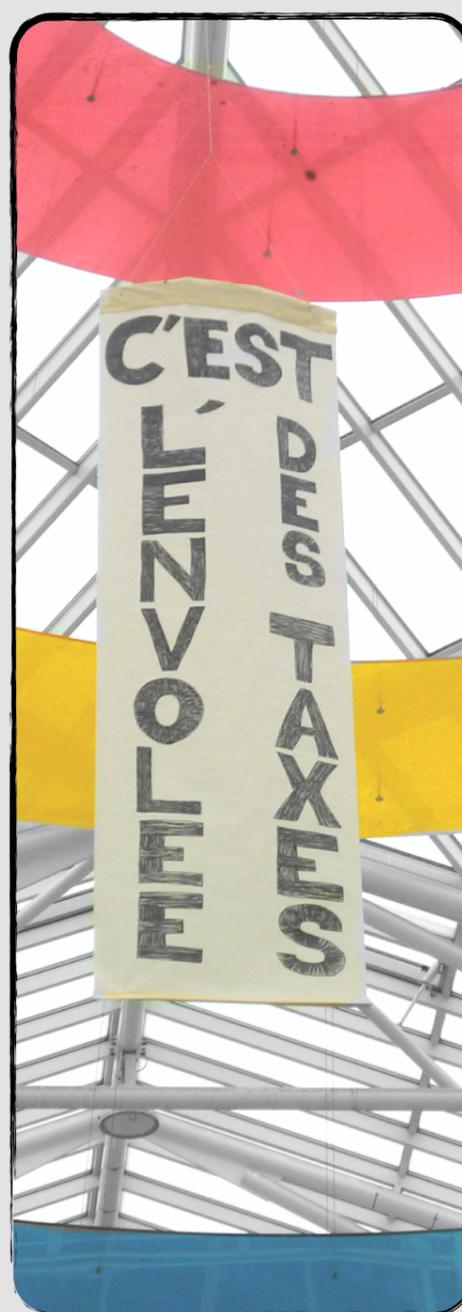
Pour cette rentrée, la CUAÉ a décidé de revenir sur certains enjeux de la vie universitaire.

Nous nous attaquons d'abord à la questions douloureuses des taxes universitaires en augmentation dans plusieurs cantons. Afin de nous préparer

à nous mobiliser contre une hausse des taxes universitaires

à Genève, il nous a semblé important de présenter la situation en Suisse et de proposer quelques pistes de réflexions sur cette question. Nous revenons ensuite sur un aspect primordial de la vie étudiante, les fêtes ! Face au foisonnement de divertissements en tous genre proposés aux étudiantes, nous avons choisi de questionner la manière d'organiser notre temps libre et de présenter notre idée d'une fête réussie. Enfin quelques brèves vous donnent un rapide tour d'horizon quant aux dernières nouvelles de cette vaste mascarade qu'on appelle « le monde de la formation ».

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et un bonne rentrée !



1. Les termes au féminin s'entendent, bien sûr, aussi au masculin

PREMIERE MI-TEMPS

Cette fois-ci, la partie a bel et bien commencé. Entre 2011 et 2012, les autorités de trois cantons de Suisse alémanique ont voté et mettront prochainement en application des hausses des taxes universitaires. Le corps étudiant des universités de Zurich, Berne et Saint-Gall (environ 45'000 étudiantes au total¹) devra prendre à sa charge une part plus importante du coût de sa formation, avec la plupart du temps une augmentation différenciée pour les étudiantes migrantes.

Ces hausses sont les premières d'une longue série

Dans chaque situation, ces hausses des taxes ont provoqué des réactions chez les étudiantes : organisation de manifestation (Zurich, Saint-Gall), agita-

tion lors du plénum du Grand Conseil (Berne). Avec la fin du semestre de printemps 2012, les « mouvements » se sont essouffés. Les nouveaux montants des taxes n'entreront en vigueur qu'en 2013 et 2014. Le match est-il pour autant terminé ? Pas vraiment, car il est hautement probable que ces hausses des taxes universitaires soient les premières d'une longue série qui n'épargnera aucune des douze universités que comptent la Suisse².

Les écoles polytechniques fédérales devraient emboîter le pas des trois universités précitées dans les mois à venir. Fin juillet, le nouveau directeur de l'EPFZ a en effet annon-

cé sa volonté de doubler les taxes de « son » école en prétextant des difficultés budgétaires et la nécessité de trouver de nouvelles sources de financement pour les bourses d'études. Un facteur n'a toutefois pas été pris en considération par les bureaucrates de l'appareil scolaire helvétique : les étudiantes et leur capacité de mobilisation lorsque l'on s'attaque à leurs conditions d'existence matérielles.

À Genève comme outre-Sarine, les taxes universitaires pèsent de manière non négligeable sur le budget des étudiantes. Dans de nombreux cas, elles peuvent même représenter l'équivalent du budget mensuel étudiant (1'000 Fr.). Cela n'est pas nouveau. On sait aussi que les taxes

1. Ce qui représente près de 35% des étudiantes universitaires en Suisse selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique.
2. Excepté l'Université du Tessin qui, avec ses taxes de 8'000 Fr. par année pour les étudiantes migrantes, joue le rôle d'avant-garde en la matière.

	UNI ZURICH	UNI BERNE	UNI SAINT-GALL	GENÈVE
Taxes annuelles avant la hausse (CHF)	1'280 (Suisses) 1'480 (étrangères)	1'610	2'452 (Suisses) 4'252 (étrangères)	1'000
Montant de la hausse (%)	+ 13% (Suisses) + 54% (étrangères)	+ 19%	Entre +16% & +33% (Suisses) Entre +47% & +70% (étrangères)	
Taxes annuelles après la hausse (CHF)	1'440 (Suisses) 2'280 (étrangères)	1'910	Entre 2'852 et 3'252 (Suisses) Entre 6'252 et 7'252 (étrangères)*	

* Sans oublier l'introduction des taxes supplémentaires de 2'900 à 4'800 francs pour les étudiantes qui prolongent leurs études.

universitaires ne représentent qu'une part infime du budget des universités suisses. À Genève par exemple, elles ne forment que 1,5% du budget total de l'uni³.

Tendance de fond

Quand bien même il le voudrait⁴, le rectorat ne pourrait pas augmenter lui-même les taxes universitaires car en Suisse, cette compétence incombe essentiellement aux autorités cantonales⁵. Les recteurs et le Conseil fédéral n'ont donc en théorie aucun pouvoir en la matière. Cet état de fait pourrait évoluer dans les années à venir⁶, mais aujourd'hui, un grand nombre de questions entourant l'éducation supérieure restent irréductibles aux lignes de fractures politiques existant dans chaque canton.

Une tendance de fond est néanmoins perceptible au niveau national. Nos adversaires ne s'en cachent d'ailleurs pas, à l'image du président de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) qui déclarait en 2010 que « si Zurich bouge sur ce point [la hausse des taxes], il me semble improbable que les autres

[universités] ne fassent rien »⁷. Il n'est pas le seul à entonner le refrain monotone de la « crise » pour justifier des mesures impopulaires. Le secrétaire d'État à l'éducation et à la recherche

Mario Dell'Ambrogio s'est lui aussi fait une spécialité de suggérer une à deux fois par année (de préférence pendant les vacances académiques) une hausse des taxes d'études⁸. À l'image de pénitents récitant leurs *Ave Maria*, les partisans de la hausse des taxes n'ont guère peur des redites. Ils auraient d'ailleurs tort de rejeter la bienveillance certaine des médias de masse à leur égard, puisque le « tabou des taxes », pour employer leur vocabulaire, n'est plus en voie d'être brisé mais déjà en mille morceaux.

#Crise2012

Ayons un peu de compassion, les crises sont toujours des mauvais moments à passer pour ceux dont la fonction consiste à décider pour les autres. Et ceci ne va pas sans un certain nombre de reniements et autres trahisons de promesses passées. C'est ainsi que la Conseillère

d'État PS Regine Aeppli a pu défendre un projet de hausse des taxes de 12% pour l'université et les HES alors qu'elle avait promis l'inverse aux étudiantes qui occupaient un auditoire de l'Uni de Zurich il y a 3 ans⁹.

Dans le même ordre d'idées, le rectorat procédera à des coupes à hauteur de 1,45 millions de francs dans le budget de l'UNIGE suite à des coupes nettes décidées par le Grand Conseil l'année dernière. Qu'on se le dise : « Tout le monde passera à la caisse ! » ; excepté bien sûr les bénéficiaires de forfaits fiscaux et autres patrons responsables du désastre économique actuel.

Les taxes universitaires, une fatalité ?

On oublie souvent que les taxes universitaires n'ont pas toujours existé dans les universités suisses. Jusqu'en 1994, les étudiantes genevoises ne payaient par exemple que 55 fr. par semestre sans que personne ne remette en cause la qualité de l'enseignement prodigué à l'UNIGE. Cet état de fait a perduré pendant une trentaine

On oublie souvent que les taxes n'ont pas toujours existé

3. 746 millions de francs pour l'année 2011. Source : *Statistiques universitaires 2011-2012*.

4. Ce qui ne semble pour le moment pas être le cas, le rectorat s'étant prononcé à deux reprises, en 2009 et 2010 contre une hausse des taxes à l'UNIGE.

5. Les écoles polytechniques de Lausanne et de Zurich ont en revanche un statut différent que les universités « classiques » car c'est le Conseil des EPF et l'Assemblée fédérale qui sont compétents pour fixer le montant de leurs taxes d'études.

6. Notamment avec la mise en route des nouveaux organes politiques prévus dans la Loi sur l'encouragement aux hautes écoles (LEHE) adoptée en 2011 par le Parlement.

7. Interview du recteur de l'université de Bâle Antonio Loprieno dans *Le Temps*, 9.04.2010.

8. Dernier exemple en date : *NZZ*, 15.06.2012. Il y propose des taxes à 8'000 Fr. pour les étudiantes étrangères. Voir aussi le communiqué de presse de la CUAÉ du 23.12.2010, url : <http://www.cuae.ch/v2/?p=65>.

9. Cf. tract « Weg mit Studiengebühren » du Revolutionärer Aufbau.

d'années avant un changement de cap au milieu des années 90 (voir chronologie).

La loi sur l'université de 2008 a changé la donne puisque celle-ci prévoit que les taxes universitaires feront l'objet d'une loi spécifique¹⁰. Pour le DIP, cela constitue une garantie qu'un

« fort contrôle démocratique soit maintenu sur cette question ». Certains joyeux lurons sont même allés jusqu'à y voir une « victoire », puisque la droite bourgeoise (qui a obtenu peu ou prou tout ce qu'elle demandait dans cette loi) a renoncé à y augmenter du même coup les taxes d'études. Un collectif étudiant formé durant cette période exprimait déjà ses craintes avec une exemplaire lucidité :

« Suite aux diverses réactions [durant la révision de la loi sur l'université], le Conseil d'État a jugé bon de remettre à une « loi spéciale » la question des taxes, qui devra être traitée par le Grand Conseil. Ce qui ne veut pas dire que nous avons déjà gagné. Au contraire, le fait de faire passer le problème des taxes dans une « loi spéciale » montre bien à quel point le dossier est sensible...»¹¹.

Aussi, les taxes de l'Université de Genève sont à l'heure actuelle les moins élevées du

pays. Cela constitue une raison suffisante pour les augmenter pour toute une frange de la droite bourgeoise. Et la rapidité avec laquelle les hausses des taxes ont été décidées à Berne ou Zurich est un facteur d'inquiétude supplémentaire pour la CUAE.

Dès lors, il n'est en aucun cas question d'attendre que la Commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil s'empare du dossier des taxes pour prendre l'initiative et problématiser dès maintenant la question de l'appauvrissement étudiant et du rôle joué par le système de formation helvétique dans la crise en cours.

Taxes ou coupes dans nos salaires?

La quasi-gratuité scolaire est un vestige de la période de croissance des Trente Glorieuses, époque durant laquelle la droite libérale et l'extrême-droite avaient un intérêt marqué pour une « démocratisation » de l'université. Loin de répondre à des considérations humanistes, ces milieux politiques souhaitaient surtout une augmentation rapide du nombre de cadres diplômés dont l'économie suisse avait un vif (suite en page 6)

PETITE CHRONOLOGIE DES TAXES A L'UNIGE

1961 Aboutissement de l'initiative populaire cantonale « pour la démocratisation de l'enseignement secondaire, supérieur et universitaire » lancée par les jeunes radicaux (!). Elle propose la gratuité scolaire de l'enseignement primaire à l'université.

1966 Votations cantonales. La gratuité des études universitaires est acceptée par une majorité des votantes grâce au soutien unanime de tous les partis politiques.

1992 Austérité budgétaire. Le gouvernement genevois propose d'augmenter les taxes¹. Ce projet est abandonné après plusieurs manifestations d'étudiantes coordonnées par la CUAE.

1994 La conseillère d'État Martine Brunschwig-Graf (Lib.) propose un nouveau projet d'augmentation des taxes à 500 Fr. pour toutes les étudiantes. La loi est votée par le Grand Conseil à une courte majorité grâce à la discipline de la droite parlementaire. Pendant ce temps, les étudiantes manifestent devant l'Hôtel-de-ville.

¹ Précisons qu'à l'époque, seules les étudiantes genevoises paient 55 Fr. Les suisses paient 355 et les étrangères (déjà) 500 Fr.

10. Voir les art. 16 et 48 de la Loi sur l'université de 2008 (LU). L'art. 48 précise notamment qu'en l'absence de cette « loi spéciale » sur les taxes, c'est l'art. 63 de l'ancienne Loi sur l'université (de 1973!) qui s'applique.

11. Collectif pour la démocratisation des études (cde), « Petit historique de la loi sur l'université », *Courants – Journal des étudiant-e-s de l'Université de Genève*, 2007, p.5.

(suite) Le référendum lancé par la CUAE avec le soutien de la gauche aboutit quelques mois plus tard.

1995 La hausse des taxes à 500 Fr. est acceptée par une majorité des votantes.

2006 Deux projets de lois sont déposés coup sur coup au Grand Conseil genevois pour demander une hausse des taxes. Le projet de loi PL 9856^{II} du groupe parlementaire démocrate-chrétien propose une augmentation à 5'000 Fr. par semestre. Les libéraux et l'UDC présentent quelques mois après un autre projet^{III}, qui prévoit des taxes entre 9'500 et 46'000 Fr. pour les étudiantes étrangères.

Note : ces projets ont depuis été retirés.

2008 Vote par le Grand Conseil de la nouvelle Loi sur l'université. L'article prévoyant le montant maximal des taxes à 500 Fr. est supprimé par les parlementaires. Il « fera l'objet d'une loi séparée ».

La CUAE lance un référendum avec l'aide des autres syndicats. Elle pointe du doigt l'augmentation programmée des taxes d'études. La loi est votée le 30 novembre et entre en vigueur le 17 mars 2009.

II. <http://www.geneve.ch/grandconseil/data/texte/PL09856.pdf>

III. <http://www.geneve.ch/grandconseil/data/texte/PL09856.pdf>



besoin. La situation actuelle est toute différente car les dispositions des classes dominantes à réaliser des compromis s'évaluent. Pour autant, il faut se garder de considérer les hausses de taxes d'une manière strictement mécaniste. Leur but n'est pas forcément une baisse nette du nombre d'étudiantes car des pans entiers de l'économie helvétique seraient bloqués sans un arrivage constant de nouvelles diplômées de l'enseignement supérieur. En augmentant les taxes, on cherche bien plutôt à calibrer les subjectivités étudiantes de demain : nous assujettir aux emplois précaires, au sale petit monde de l'entreprise, voir à l'endettement pour les étudiantes qui n'ont plus les moyens de joindre les deux bouts à la fin du mois.

Développons notre puissance de frappe

La bataille sur cette question s'annonçant extrêmement dure, il est donc impératif de réviser certaines croyances bien ancrées dans les discours critiques à l'égard du « néolibéralisme ». Il est par exemple erroné de considérer les réformes de ces derniers mois comme une taxation accrue d'un bien économique donné (la « formation »). Au contraire, il faut considérer les hausses des taxes universitaires comme des coupes nettes dans nos salaires d'étudiantes, les petits taffs que nous tentons

tant bien que mal de concilier avec nos études.

Une large contre-offensive

Si les éléments précités nous conduisent à envisager notre avenir avec inquiétude, tout n'est pourtant pas désespéré. Nos déambulations hallucinées dans les couloirs des bâtiments universitaires pourraient prochainement laisser place à d'autres possibilités: celle d'une puissance. Une puissance collective.

Le néant des luttes sociales en Suisse romande ne doit pas nous décourager. Ce contexte est au contraire propice à de nombreuses luttes et expérimentations à venir. Développons notre puissance de frappe en tenant compte par exemple, des tactiques victorieuses de nos voisines françaises durant l'épisode du Contrat Première Embauche (CPE).

En Suisse ou ailleurs, aucune victoire ne sera possible en cassant notre protestation entre les murs d'une université bientôt désuète. C'est bien plutôt notre capacité à enrayer le fonctionnement de l'économie du pays qui sera décisive. L'exemple du «Printemps érable» nous a également montré que les étudiantes universitaires ne peuvent rien réaliser seules.

Des alliances sont possibles, et nécessaires, avec les collégien·nes et, plus généralement, toutes celles qui souhaitent s'extirper de leur rôle de spoliées chroni-

ques.

L'arbitre siffle la fin de la première mi-temps. Les milieux économiques sont euphoriques et rentrent chez eux avec la cer-

2009 Occupation de l'auditoire MR080 (Uni-Mail) par le mouvement « Education is Not for Sale » fin novembre 2009. La question de la gratuité des études est posée dans le «manifeste» du mouvement^{IV}. Interrogé sur la question, le rectorat déclare que le niveau actuel des taxes (1'000 Fr. par année) leur « convient parfaitement »^V.

2012 Des augmentations des taxes universitaires sont décidées à Zurich, Berne et Saint-Gall. Deux cortèges avec plusieurs centaines de personnes sont organisées à Zurich. Des étudiantes bernoises font irruption dans la plénière du Grand Conseil, elles entonnent des chants et font exploser des ballons. Manifestation des étudiantes aussi à l'université de Saint-Gall.

À Genève, un député propose d'augmenter les taxes universitaires de l'UNIGE à 12'000 Fr. par année dans les colonnes d'une feuille de chou patronale^{VI}.

IV. <http://www.unige-info.ch/Manifeste-du-groupe-genevois.html>

V. *Le Courrier*, 25.11.2009.

VI. *AGEFI*, 10.08.2012.

titude d'avoir sauvé l'appareil scolaire au service d'un système capitaliste en crise. Viens l'heure de la seconde mi-temps, celle de la contre-attaque. Non pas une simple « réponse » mais l'instauration d'une nouvelle donne.

NE PLUS PAYER SES TAXES

Si la CUAE aspire vivement au développement de stratégies collectives velléitaires sur la question des taxes, il est également possible (et souhaitable!) d'agir au niveau individuel. Beaucoup d'étudiantes ignorent parfois qu'il est possible de se faire exonérer des taxes universitaires et de ne payer que 65 Fr. au lieu de 500 Fr. Les critères du Bureau Universitaire d'Information Sociale (BUIS) pour considérer une « situation financière difficile » sont bien entendu sujets à débat. Il n'empêche que nous ne pouvons qu'inciter les étudiantes à remplir ces demandes d'exonération. En cas de question, le secrétariat de la CUAE peut vous aider dans vos démarches. Attention : Cette année, le délai est fixé au 30 septembre 2012 minuit.

Pour plus d'informations (notamment concernant les bourses d'études), vous pouvez vous référer aux pages 17 à 19 du « Guide de l'étudiante » offert par la CUAE à la rentrée universitaire.

EN MARGE

« Sur le plan universitaire, s'attaquer au système ne peut pas vouloir dire exiger des crédits supplémentaires ou une « démocratisation » de l'enseignement ou une élévation du nombre des bourses. L'Université appartient au système en tant que celui-ci est capitaliste et bureaucratique. Qu'il soit capitaliste ne signifie pas qu'il est dans la main de quelques gros trusts (de préférence étrangers) ; mais qu'en l'occurrence il contraigne l'Université à fonctionner comme un organe de production de force de travail qualifiée : « Si la nation dépense autant d'argent et fait tant d'efforts pour son Université, c'est pour avoir une jeunesse qui travaille, qui soit sérieuse et qui soit utile. Tels sont l'objet et le but de l'Université » (Georges Pompidou, 13 mars) ».

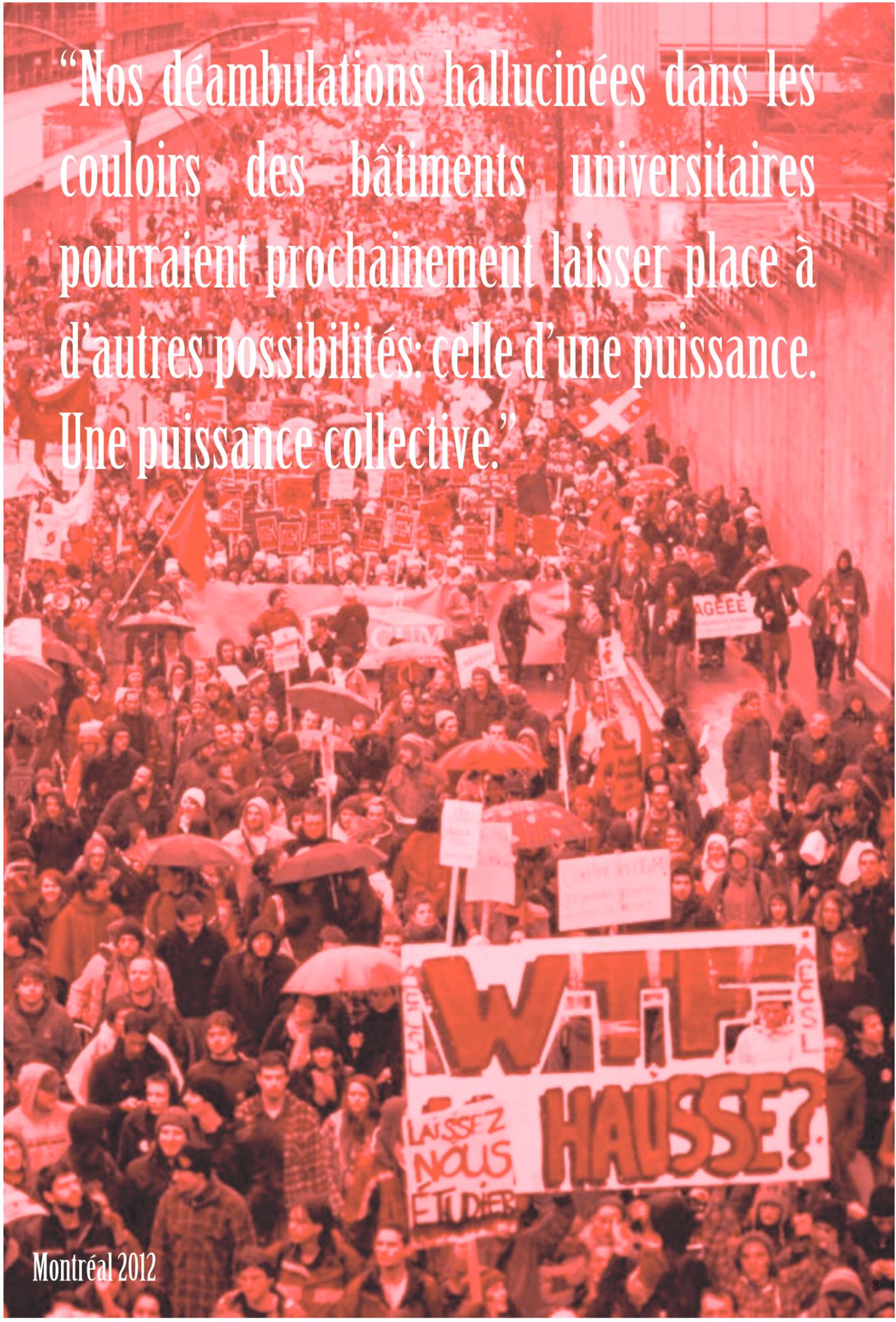
Jean-François LYOTARD,
Nanterre: ici, maintenant,
1970

« Le monde est entré dans la société du savoir. Les pays développés tels les Etats-Unis et le Japon, ainsi que les pays émergents tels l'Inde et la Chine, l'ont compris et ont augmenté massivement ces dernières années le soutien à la recherche scientifique universitaire. La Suisse, dont la position est encore enviable, doit relever le défi. Son développement socio-économique dépend beaucoup de sa capacité à former de larges contingents de jeunes universitaires, à assurer la formation continue et à mettre constamment en adéquation ces paramètres avec l'évolution de la société et de ses besoins ».

Convention d'objectifs pour les années 2008 à 2011 entre la République et canton de Genève et l'Université de Genève



“Nos déambulations hallucinées dans les couloirs des bâtiments universitaires pourraient prochainement laisser place à d’autres possibilités: celle d’une puissance. Une puissance collective.”



Montréal 2012

Pour une critique politique de l'événementiel étudiant

Cet article revient sur un aspect de la vie associative des étudiantes de l'Université de Genève qui semble avoir pris des dimensions faramineuses. Le thème peut paraître anodin mais il est révélateur d'une certaine vision de l'université et de nos vies, et il nous a semblé intéressant de profiter de la rentrée pour relancer un questionnement autour de ce sujet.

La CUAE ne fait pas de fêtes, les associations ne font pas de politique ?

Impossible de commencer cet article sans décortiquer la frontière du politique. D'abord parce que le souci principal de beaucoup d'associations est de « rester apolitiques » (sic!) et ensuite parce qu'une certaine confusion semble régner à ce sujet parmi les étudiantes de

l'UNIGE. Partons d'un constat : politique n'est pas synonyme de politicien ou syndical. Sans regret pour des années où les universités – même en Suisse – étaient un foyer de critique sociale et non de reproduction du système, il est important de rappeler que « tout est politique ». Prenons notre petit monde associatif :

notre emploi du temps est politique, le choix de nos activités est politique, la composition de notre comité est politique, nos priorités sont politiques, bref tout ce que nous décidons de faire et encore plus de ne pas faire est un choix politique. Il serait donc injuste de dire qu'il n'y a que la CUAE qui fait de la politique, pendant que les autres associations ne

font que des fêtes : organiser un party à 5 balles la bière est un choix tout autant politique que déployer une banderole pour la gratuité scolaire.

Bien évidemment les conditions matérielles dans lesquelles nous évoluons déterminent largement les champs du possible – il serait intéressant de réfléchir à la manière selon laquelle la quasi-disparition des squats à Genève a eu une influence sur notre perception des loisirs – mais en tant qu'association étudiante ce que nous voulons faire de notre temps et de nos énergies.

Mon divertissement est un champ de bataille

Les loisirs, les fêtes et plus en général tout ce qui relève de ce qu'on appelle aujourd'hui l'emploi du soi-disant « temps libre » représentent à notre sens un véritable champs de bataille dans une société au capitalisme avancé comme la Suisse. Face à un formatage disciplinaire de notre temps d'étude – accentué par le processus de Bologne – il est fondamental de nous réapproprier nos vies. Le « droit à la paresse » constitue une revendication révolutionnaire dans un pays fondé sur le mythe du travail. Ce terrain nous semble donc plus que digne d'une intervention étudiante. En outre, pour se retrouver nous avons

Organiser un party à 5 balles la bière est un choix politique



besoin de lieux mais aussi d'espaces-temps où créer des liens qui aillent au-delà de notre quotidien universitaire : faire la fête pour faire la fête est un objectif louable en soi. En revanche les dynamiques qui se créent et notre manière d'organiser notre « party » ne sont pas neutres.

T'as dit fête étudiante ?

Malheureusement « fête étudiante » veut dire de moins en moins sortir du circuit marchand des loisirs, profiter de soirées prix libre voire gratuites et essayer de créer une sociabilité différente. Les fêtes étudiantes nous semblent de plus

Révolutionner
l'expression "fête
étudiante"

en plus s'aplatir sur le modèle d'événements de pure consommation avec sponsoring, manger, videurs, entrée payante et prix souvent impossible à aborder pour beaucoup de nos collègues. Les drôles d'organigrammes qui sont censés représenter l'organisation interne à ces soirées – avec division rigide et hiérarchisée des rôles à assumer – semblent plus une tentative de singer l'admiré modèle entrepreneurial que le reflet d'une volonté de s'amuser comme il nous plaît. Bien évidemment chacune fait la fête qu'elle désire, mais nous avons bien souvent une grande peine à

distinguer les fêtes étudiantes d'une quelconque soirée commerciale.

Cependant, dans ce scénario où les fêtes étudiantes semblent un pure reflet de la grisaille marchande, de nouvelles et intéressantes pratiques semblent se frayer un chemin. Pour citer deux exemples récents Le Nadir – un espace de rencontre des étudiantes qui a vu le jour il y a une année – est organisé de manière ouverte et horizontale et aux Welcome Days les associations ont proposé des nombreux stands à prix libres... Autant de pistes à explorer pour essayer de révolutionner l'expression « fête étudiante » !



Santiago du Chili 2010

BREVES

Québec

Rentrée mouvementée au Québec, après plusieurs mois de grève étudiante avec blocage total des amphis, les universitaires ne démordent pas. Le 27 août plusieurs dizaines de milliers d'étudiantes décident en Assemblée Générale de débrayer pour continuer à protester contre la hausse des frais de scolarité. Des forces policières pénètrent dans certains pavillons de l'Université de Montréal à la demande de l'administration et tabassent grévistes et professeurs solidaires sans distinction. Et vive le sirop d'érable !

Québec (II)

En avril dernier, un haut fonctionnaire du gouvernement provincial s'est fendu d'une tribune dans un grand quotidien afin d'appeler les carrés verts (équivalent réactionnaire des carrés rouges ; emblème des partisans de la grève) à « *appliquer aux gauchistes leur propre médecine* ». Qu'entendait-il par là ? Non seulement d'aller voter contre la grève lors des assemblées générales, mais aussi « *d'apostropher[les porteuses de carrés rouges] dans la rue [...], de franchir en masse les lignes de piquetage [...] en s'inspirant des pratiques des mouvements fascistes des années 30* ». Souhaitons à cette crapule qu'il rejoigne ces derniers dans les poubelles de l'histoire !

15H par semaine ?!

La CUAE a récemment appris que depuis la rentrée 2012-13 les étudiantes étrangères ne pourront travailler plus que 15h par semaine au lieu de 20h comme le veut l'usage depuis des dizaines d'années. L'Office Cantonal de la Population veut s'attaquer au chômage en paupérisant les étudiantes étrangères ! Envie de te mobiliser à ce sujet ? N'hésites pas à nous contacter sur cuae@unige.ch !

Bling-bling secrétaire

Qui prendra la tête du nouveau Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) ? Les recteurs suisses ont été passablement sollicités sur cette question en mai dernier après la « gaffe » d'un Conseiller fédéral qui crut qu'il pouvait nommer son meilleur pote pour ce poste. Interrogé sur sa préférence par une journaliste de *L'Hebdo*, notre bon recteur Jean-Dominique Vassalli s'est trouvé bien emprunté pour départager les candidates. Connue pour son goût du clinquant, le recteur a toutefois tenu à rappeler que « *le style de Mauro Dell'Ambrogio n'est pas flamboyant comme l'était celui de Charles Kleiber [son prédécesseur]* ». Vassalli ne s'y est pas trompé car il y a quelques années de cela, Kleiber avait effectivement été élu quinquagénaire le plus sexy par *L'Illustré*. À quand une chronique mode du rectorat dans le *Journal de l'UNIGE* ?

Vous avez dit cerveau ?

Invité sur les ondes de *La 1ère* cet été, pour causer du délirant projet de « CERN du cerveau », le directeur du DIP Charles Beer a infligé aux auditrices sa vision du monde des lettres. « *Si vous lisez Milan Kundera, vous vous apercevrez que les rapports entre les mystères de la littérature et de la création sont très directement liés (sic) au fonctionnement du cerveau et à nos émotions* ». En parlant de cerveau, quelqu'un a pensé à faire passer un IRM à Beer ?

L'idole des jeunes

Après moultes rebondissements, le Conseil fédéral annonce fin mai 2012 que l'austère bureaucrate Mauro Dell'Ambrogio dirigera le futur Secrétariat d'état à la formation, à la recherche et à l'innovation. Le patron du groupe Logitech Daniel Borel fulmine et se répand dans l'émission radiophonique Forum : « *C'est un job tellement de rêve (sic) qu'il faut quelqu'un de magique, qui sorte de la boîte, qui puisse être visible ! [...] C'est ça qui est grave, c'est quelqu'un qui doit faire rêver les jeunes !* » Heureusement pour Dell'Ambrogio, Zébulon n'était pas candidat !



Crétinisme étudiantin à Zurich

Quelques jours après sa prise en fonction, le nouveau recteur de l'EPFZ a annoncé dans la presse sa volonté de doubler les taxes universitaires de « son » école. Qu'en pensent les étudiantes ? Vacances oblige, elles n'ont pas encore réagi. Mais si on y regarde de plus près, la VSETH (faïtière étudiante de l'EPFZ) avait déjà labouré ce terrain dégueulasse début 2012 en lançant une « enquête » par email auprès des étudiantes de polytechnique. Las, le questionnaire demandait aux étudiantes si les étrangères devaient « *payer plus [que les suisses]* » et à partir de quel montant des taxes elles seraient « *contraintes de s'endetter* » pour étudier. Le taux ridiculement bas de réponses à leur questionnaire n'a pas empêché la VSETH de publier ces résultats tronqués. Le constat est accablant : une importante majorité des étudiantes ne pensent jamais à avoir à s'endetter quel que soit le montant des taxes. Mais cette enquête n'a aucune validité statistique car on ne sait strictement rien de la situation sociale des personnes interrogées ! Bref, un excellent exemple de « sondage » qui construit de toutes pièces une adhésion générale des étudiantes aux taxes qu'on leur impose.

A propos de la CUAE

Sous le sigle CUAE se cache la Conférence Universitaire des Associations d'EtudiantEs, association faïtière et syndicat des étudiantes de l'UNIGE, et leur porte-parole auprès des autorités universitaires et politiques.

La CUAE a pour but de défendre les intérêts des étudiantes tout en offrant un certain nom-

bre de services. Dans ce sens, elle fonctionne comme un syndicat et adopte la ligne et l'opinion de la majorité des gens qui s'y engagent. La CUAE est politiquement indépendante. Ses structures sont démocratiques et elle est ouverte à tout étudiante, et à toute association étudiante de l'Université dont les statuts sont compatibles avec les siens.

Contacts

8-10 Passage Baud-Bovy
1205 Genève
tél. 022 379 87 97
cuae@unige.ch
www.cuae.ch